



Bulletin d'étiage (source : DDT)

Valeurs mesurées le : 03/08/2020



Bulletin d'Alerte Hydrologique Thouet Thouaret Argenton

Valeurs mesurées le : 02/08/2020

Bassin	Zone d'Alerte		Indicateur de référence	Type*	Unité	Seuils			Mesures Débit ou Niveau	Tendance sur les 7 derniers jours	Arrêté en cours	Date d'effet
						Alerte	Alerte renforcée	Coupure				
Thouet	TTA1	Argenton	Massais (Moulin Bernard)	D	m3/s	0,240	0,160	0,080	0,032	↓	arrêt total	25 juillet 2020
	TTA2a	Thouet amont	St Loup Lamairé	D	m3/s	0,180	0,120	0,060	0,131	↓	alerte	30 juillet 2020
	TTA2c	Thouet aval	Montreuil Bellay	D	m3/s	0,900	0,600	0,300	0,488	↓	alerte renforcée	-
	TTA3	Thouaret	Luzay	D	m3/s	0,090	0,060	0,030	0,014	↑	arrêt total	17 juillet 2020

*Type : P : Piézométrie – D : Débit – N : Niveau

Point Nodal du SDAGE	Type	Unité	Seuil de crise (DCR)	Débit	Tendance	Arrêté en cours
Station de Montreuil Bellay	D	m3/s	0,200	0,488	↓	

Inf'eau : point vigilance

Coupure (Niveau 3) : le bassin de l'Argenton reste **sous le seuil de Coupure (Niveau 3)** induisant :

→ **Arrêt total des prélèvements d'irrigation pour les prélèvements sur le milieu** (sauf dérogations cultures spéciales accordées et dérogations fourrages).

Alerte renforcée (Niveau 2) : Le bassin de **Thouet Aval** est passé en **Alerte renforcée (Niveau 2)** à compter du **mardi 04 août 10h**, induisant :

→ **Arrêt des prélèvements d'irrigation entre 10h et 20h.**

Alerte (Niveau 1) : le bassin du **Thouet Amont** est passé à compter du **jeudi 29 juillet**, en alerte induisant :

→ **mesures d'autogestion avec arrêt des prélèvements d'irrigation de 12h à 18h.**

Coupure (Niveau 3) : le bassin du **Thouaret** reste **en Coupure (Niveau 3)** induisant :







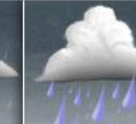







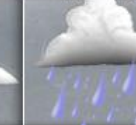

→ **Arrêt total des prélèvements d'irrigation pour les prélèvements sur le milieu** (sauf dérogations cultures spéciales accordées et dérogations fourrages).

Remarques : Les irrigants réalimentés par le barrage du Cébron (Bassin du Thouet Réalimenté - TTA2b) ne sont pas soumis aux arrêts de restrictions des prélèvements pendant la campagne estival.

Prévisions Météo - Niort (source : infoclimat.fr)

Après une fin de semaine caniculaire (températures dépassant les 40°C en après-midi et ne descendant pas sous les 20° en nocturne), le temps va rester chaud (35°C en après-midi et 20° en matinée) et sec ce week-end mais passera progressivement vers une atmosphère plus humide, dans un flux d'ouest peu soutenu (10-

15 km/h, 30 en rafales) tout au long de la semaine. Les premières gouttes sont attendues en début de semaine et semblent se confirmer pour mardi et mercredi, avec des températures plus clémentes. On attend entre 10 et 15mm de cumul sur l'ensemble de cette semaine.

							
ensoleillé le matin	nuageux le matin	ensoleillé le matin	faible risque de pluie le matin	pluie faible le matin	pluie faible le matin	pluie faible le matin	ensoleillé le matin
ensoleillé l'après-midi	ensoleillé l'après-midi	pluie faible l'après-midi	pluie l'après-midi	faible risque de pluie l'après-midi	faible risque de pluie l'après-midi	pluie faible l'après-midi	faible risque de pluie l'après-midi
							
Vendredi 07	Samedi 08	Dimanche 09	Lundi 10	Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
21°C 40°C	21°C 37°C	19°C 35°C	20°C 32°C	19°C 34°C	20°C 32°C	17°C 27°C	16°C 26°C

Info OUGC Thouet

L'Arrêté Cadre interdépartemental 2020 (79 et 49) fixant les règles et les seuils de gestion pour la campagne d'irrigation a été signé est consultable [ICI](#).

Il introduit de nouveaux paliers de seuils entre les seuils de printemps et ceux d'été de début à fin juin, sur l'ensemble des bassins de gestion, afin d'éviter un passage brusque entre seuils de printemps et d'été. Par ailleurs, il harmonise les dénominations de seuil de restriction entre les 2 départements (79 et 49).

RAPPEL :

Le calendrier des relevés d'index pour la campagne 2020 est visible sur votre espace sur le site de l'OUGC (<https://www.ougcthouet.fr>), rubrique « Relevés des Points de Prélèvement ». Les dates écrites en rouge indiquent celles dont le relevé est obligatoire :

Début de campagne : 1^{er} Avril

Début d'été : 30 juin

Début d'été (Thouet Réalimenté) : 15 juin

Fin de Campagne : 31 octobre

Il est rappelé que pendant la période estivale, les relevés doivent être mentionnés **tous les 15 jours** et **toutes les semaines** pour le bassin Thouet réalimenté, selon le calendrier indiqué sur le site.

Pour les volumes hivernaux consommés en été (ex : retenue collinaire), et donc non soumis aux restrictions estivales, il est rappelé qu'il est important de tenir à jour ses relevés durant la campagne via, si possible, le site de l'OUGC ou via la fiche de relevés 2020 (téléchargeable [ici](#)) à nous transmettre à l'issue de votre campagne d'irrigation (**avant le 31 octobre**)

Prochain relevé d'index :

Thouet Réalimenté : 10/08

(Ouverture de la saisie : 08/08)

Autres Bassins : 10/08

(Ouverture de la saisie : 08/08)

